

Déclaration de la France – Conseil de l’OIM  
Débat général  
Jeudi 28 novembre

Merci Monsieur le Président,

Je souhaiterais tout d'abord commencer par réaffirmer le soutien de la France à l'OIM et vous féliciter à nouveau, M. le Directeur général, pour votre leadership à la tête de l'organisation.

La France salue les efforts continus de l'OIM pour promouvoir la coopération internationale sur les questions migratoires et faciliter la recherche de solutions pratiques aux enjeux de migration et de développement.

Je souhaiterais aujourd'hui insister sur 3 aspects en particulier :

**1) Le rôle de l’OIM dans le débat sur les migrations et le développement** : La France se félicite des résultats obtenus lors du Dialogue de haut niveau à New York, à l'occasion duquel les Etats ont reconnu la contribution des migrations et des migrants à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement ainsi que le rôle de l’OIM à cet égard.

La France est très engagée sur ce sujet, et soutient pleinement l'inclusion des migrations dans l'agenda post-2015. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé à ce Conseil une résolution sur le rôle de l’OIM et l’agenda post-2015.

Nous remercions les délégations pour leur contribution à ce projet et nous nous félicitons du fait que celle-ci puisse être adoptée lors de cette session.

Nous pensons qu'elle constitue un signal politique fort de soutien au rôle de l'OIM dans les discussions sur le post-2015 mais aussi pour engager encore davantage les Etats Membres dans la réflexion sur l'inclusion des migrations dans le post 2015.

La France salue les efforts de l'OIM pour mettre en avant la contribution des migrations au développement. La réunion ministérielle sur les diasporas organisée en juin et la réflexion menée par l'OIM sur le coût des transferts financiers des migrants constituent à cet égard des initiatives intéressantes.

Le Dialogue de Haut niveau a également reconnu que la protection des droits de l'homme des migrants constituait une dimension importante qu'il ne fallait pas négliger dans la problématique du développement. La France a développé en concertation avec l'UE et l'OIM des programmes d'assistance aux victimes de trafic d'êtres humains. Nous saluons également les actions de l'OIM en faveur des migrants les plus vulnérables tels que les femmes et les enfants.

2) **Le rôle croissant de l'OIM dans les contextes de crises.** La France <sup>tient</sup> à saluer en particulier son action menée dans le cadre de la réponse aux crises. Je citerai en particulier la Syrie, le Mali, les Philippines.

L'un des atouts de l'OIM est assurément sa flexibilité et sa capacité de réaction qui en font une structure très opérationnelle sur le terrain.

L'OIM a d'ailleurs payé un lourd tribut cette année avec la disparition de l'un de ses personnels en Afghanistan. Nous tenons à rendre hommage à l'engagement de tous les personnels de l'organisation, au siège comme sur le terrain.

**3) La place de l'OIM dans la gouvernance des migrations.** Nous nous réjouissons de la collaboration de plus en plus étroite entre l'OIM et les Nations unies ainsi que de l'efficacité de leur coopération, notamment démontrée sur les terrains de crise. Nous savons que cette coopération s'est largement développée sous votre impulsion, M. le Directeur général. Nous pensons qu'au niveau global, le Groupe mondial sur la migration peut constituer un mécanisme étroit de collaboration, au sein duquel l'OIM doit jouer un rôle central.

Malgré cela, nous comprenons qu'il n'est pas toujours facile pour l'OIM d'asseoir sa légitimité vis à vis des autres organisations du système onusien. Aussi nous espérons que le groupe de travail mis en place par le conseil sur les relations entre l'OIM et l'ONU saura trouver des solutions pour remédier à cette situation.

Sachez M. le Directeur général que pour nous, cela ne fait aucun doute : l'OIM est la seule agence possédant un mandat unique couvrant tous les aspects des migrations et doit être considérée à ce titre comme l'organisation chef de file en matière de migrations.